

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE

2011-10-03 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 3e jour du mois d'octobre 2011 à 20 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:
Lina Lacharité, Rachel Laflamme, François Parenteau, Denis Laroche, Roger Tessier & Jocelyn Verrier

Madame Julie Yergeau, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

(11-10-186) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Jocelyn Verrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(11-10-187) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Roger Tessier et appuyé par le conseiller François Parenteau et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 6^e jour du mois de septembre 2011 soit accepté tel que rédigé.

(11-10-188) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Jocelyn Verrier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 12^e jour du mois de septembre 2011 soit accepté tel que rédigé.

(11-10-189) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par la conseillère Rachel Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 27^e jour du mois de septembre 2011 soit accepté tel que rédigé.

(11-10-190) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par le conseiller Jocelyn Verrier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois d'octobre 2011 soient acceptés et payés.

NO.	BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
5727	Employés municipaux Excavation André Provencher Enr.	Salaire septembre #412142 Travaux route O'Brien	6532.45\$ 14549.86\$
5728	Germain Blanchard Ltée	#7972 Marteau hydraulique & #C-092 pierre Concassée	6612.02\$
5729	Location Yegeau Inc	#037926 Rouleau Compacteur	1283.94\$
5730	PG solutions	Formation séminaire	313.30\$
5731	Bell Mobilité Inc.	Frais de cellulaire août 2011	92.21\$
5732	Petite Caisse	Affranchissement et timbres	182.96\$
5733	Chèque annulé		
5734	Paradis René	Remboursement taxes 2011	126.71\$
5735	Sirois Donald	Remboursement taxes payées en trop	136.37\$
5736	Soucy Dominic	Remboursement taxes payées en trop	282.84\$
5737	Ferme des Rêves Inc	Remboursement (1/2) facture nettoyage de fossé 11 ^e rang O.	365.00\$
5738	Bell Canada	Lignes téléphoniques mois de septembre	388.42\$
5739	Demers, Pelletier Inc.	Honoraires pour rénovation école	351.77\$
5740	Eauvy M/N Inc.	#18074 Cartouches filtre adoucisseur d'eau	416.97\$
5741	Les Éditions Juridiques FD	#289844 Abonnement mises à jour Code	147.00\$
5742	Équipement Sanitaire Drummond	#252915 Articles hygiéniques	62.89\$
5743	Chèque annulé		
5744	Chèque annulé		
5745	Excavation Yergeau Enr	#2565 Nettoyage fossé #2581 Nettoyage de ponceau	595.31\$
5746	Gélinas Mélanie	Programme naissance 2011/garçon	150.00\$
5747	Mélançon & fils Inc	#143984-143985 Huile à chauffage	867.70\$
5748	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux mois de juillet à septembre	1002.84\$
5749	L'Industrielle Alliance	Assurance collective octobre 2011	183.44\$
5750	JuHoule	#640640 Asphalte froide	543.42\$
5751	Julie Yergeau	Frais de déplacement septembre 2011	10.85\$
5752	Laboratoire	#1151484, #1153556,	

	D'Environnement SM	#1153560 analyses d'eau	732.53\$
5753	La Pensée	#3589 Annonce pour Fermeture route O'Brien	318.99\$
5754	Marché Ste-Jeanne D'Arc	#4766 Quincaillerie voirie & école, bouteilles d'eau pour école	211.35\$
5755	Martel, Brassard, Doyon, senc	#12554,#12555,#12556 Honoraires pro- fessionnels avocats #12612 Préparation Code d'éthique	1852.79\$
5756	Mégaburo	#50-0754821, #50-0757407, #50-0757819, #50-0757842 Papeterie	132.44\$
5757	Ministre des Finances	2 ^e versement de la Sûreté de Québec	29987.00\$
5758	Ministre du Revenu	DASP juillet, août, septembre 2011	6718.37\$
5759	Construction Benoit Moreau	#1 Travaux de rénovation école	41079.44\$
5760	MRC de Drummond	#2011-00909 révision, #2011-00982 charges en inspection,#2011- 01064 demandes de Permis, versement d'octobre	3023.40\$
5761	Receveur Général Du Canada	DASF juillet, août septembre 2011	2838.98\$
5762	Richard Lacharité Chauffage	#9831 Réservoir à l'huile,#9903 con- trôle fournaise école	1556.40\$
5763	RIMGD Bas Saint- François	Versement mois d'octobre 2011	3883.50\$
5764	RONA	#20092010-0 rallonge Électrique,#200868-1 Quincaillerie, #201462-1 Chlore	106.16\$
5765	Médias Transcon- tinentale SEAO	#756291 Addenda appel d'offre	65.63\$
5766	Sylvie Montcalm	Entretien gazon/ Versement octobre	1110.00\$
5767	Médias Transcon- tinentale SENC	#Ed127721 Annonce travaux	94.56\$
5768	Service de Vacuum DL	#3331 Vidange des fosses septiques	560.19\$
5769	Visa Desjardins	Essence camion, Essence génératrice et achat conseil	386.16\$

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 340**

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 340.

**SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE « RÔLE TRIENNAL
2012-2013-2014, 1^{ère} ANNÉE »**

Le Conseil prend acte du dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lefebvre qui sera en vigueur en 2012 pour son premier exercice financier.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT
RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET
DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS
MUNICIPAUX**

Le conseiller François Parenteau donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement relatif au *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*, énonçant les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles déontologiques devant guider les membres du conseil, pour être adopté.

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 10 et 11 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), copie d'un projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est jointe en annexe du présent avis.

Présenté le 3 octobre 2011.

(11-10-191) RECHARGEMENT ROUTE O'BRIEN

CONSIDÉRANT les travaux de rechargement sur la route O'Brien;

CONSIDÉRANT que le contrat de ces travaux a été octroyé à la compagnie D.S.P. Transport Inc.;

CONSIDÉRANT que les travaux devaient être terminés pour le 23 septembre dernier selon le contrat;

CONSIDÉRANT que la classification de la pierre concassée n'est pas complétée;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU par le conseil d'aviser D.P.S. Transport Inc. que les travaux de rechargement doivent être exécutés pour le 21 octobre 2011;

Que l'entrepreneur obtienne et transmettre à la municipalité la classification requise de la pierre concassée, selon les spécifications du contrat, avant d'entreprendre les travaux;

Que la municipalité entreprendra des démarches pour la résiliation du contrat si ces conditions ne sont pas respectées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-10-192) DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS

CONSIDÉRANT que les stationnements de la municipalité doivent être déneigés pour la saison hivernale 2011-2012 soit :

- 186, 10^e rang (stationnement Hôtel de Ville)
- 193, 10^e rang (stationnement Centre Communautaire)
- 194, 10^e rang (stationnement et cour de l'école)
- 196, 10^e rang (stationnement de l'école maternelle)
- 224, rue Tessier (stationnement du garage)
- Stationnement près de l'église
- Stationnement en face de l'église

CONSIDÉRANT l'offre de service de «2643-8515 Québec Inc., Excavation André Provencher Enr.» au coût de cinq mille huit cents dollars(5 800.\$) plus les taxes;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que la municipalité engage « 2643-8515 Québec Inc., Excavation André Provencher Enr. » pour exécuter les travaux de déneigement des stationnements municipaux;

Que les conditions énumérées dans l'offre de service doivent être respectées par l'entrepreneur ;

Que le Conseil autorise les paiements pour le service de déneigement des stationnements à «2643-8515 Québec Inc., Excavation André Provencher Enr.» en 5 versements de 1 321.53\$;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les paiements de 1 321.53\$ les 1^{er} décembre 2011, 31 décembre 2011, 1^{er} février 2012, 1^{er} mars 2012 et 1^{er} avril 2012, pris dans le poste budgétaire (02-355-00-443).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-10-193) DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE DE LA MRC DE DRUMMOND

CONSIDÉRANT le projet de développement domiciliaire « Domaine Florence » sur les lots 403P et 404P du canton de Wickham;

CONSIDÉRANT que des nouveaux lots utilisés à des fins résidentielles sont projetés;

CONSIDÉRANT que ces lots se trouvent dans un îlot déstructuré et à moins de 100 mètres d'un cours d'eau;

CONSIDÉRANT que la création de ces nouveaux lots n'est pas conforme à l'article 4.5 du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC de Drummond concernant la profondeur minimale d'un lot ;

CONSIDÉRANT que la rue en bordure des futurs lots était existante avant la modification du RCI;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre demande à la MRC de Drummond de modifier son Règlement de contrôle intérimaire (RCI) afin que la profondeur minimale d'un nouveau lot en bordure d'une rue existante passe de 75 mètres à 50 mètres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(11-10-194) ENTRETIEN DE LA ROUTE CAYA ENTRE LE 10^E RANG
ET LE 11^E RANG / OFFRE DE SERVICE HIVER 2011-
2012**

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Municipalité de Wickham pour le déneigement d'une partie de la route Caya entre le 10^e rang et le 11^e rang sur une distance de 700 mètres;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Wickham a fixé un montant forfaitaire de mille cinquante dollars (1 050.\$) pour l'hiver 2011-2012 relatif au déneigement de cette partie de la route Caya;

Proposé par: Jocelyn Verrier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU par le Conseil municipal de Lefebvre d'accepter l'offre de service de la Municipalité de Wickham pour le déneigement d'une partie de la route Caya entre le 10^e rang et le 11^e rang;

Qu'un montant de mille cinquante dollars (1 050.\$) soit payé en deux versements égaux les 15 décembre 2011 et 1^{er} mars 2012;

Qu'une somme de mille cinquante dollars (1 050.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-330-00-443).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(11-10-195) PAIEMENT DE FACTURE / PAGÉ CONSTRUCTION DIV. DE
SINTRA INC.**

CONSIDÉRANT la dépense supplémentaire concernant les travaux de pulvérisation d'asphalte sur la route O'Brien;

CONSIDÉRANT la facture de Pagé Construction Division de Sintra Inc. au montant de quarante-cinq mille vingt-cinq dollars et quarante-quatre cents (45 025.44\$) incluant les taxes;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU d'accepter la dépense supplémentaire de 4025.44\$ concernant la pulvérisation d'asphalte

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire le paiement de la facture à Pagé Construction Division de Sintra Inc. au montant de 45 025.44\$, pris dans le poste (03-310-08-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-10-196) PAIEMENT DE FACTURE / SERRURIER DÉZIEL INC.

CONSIDÉRANT que des serrures pour les nouvelles portes à l'école ont été achetées;

CONSIDÉRANT la facture de Serrurier Déziel Inc. au montant de deux cent cinquante-six dollars et trente-trois cents (256.33\$) incluant les taxes;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU d'accepter la facture de Serrurier Déziel Inc.;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de la facture à Serrurier Déziel Inc. au montant de 256.33\$ pris dans le poste (03-310-09-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-10-197) ACHAT SEL ADOUCISSEUR

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire l'achat de sel de mer pour les adoucisseurs d'eau de l'école, du centre communautaire et de l'hôtel de ville;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre achète de la Coopérative agricole St-André une palette de sel de mer pour adoucisseur d'eau au coût de six dollars et quatre-vingt-quinze cents (6.95\$) le sac plus taxes et les frais de transport et de palette;

Qu'une somme de cinq cents dollars (500.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans les postes budgétaires (02-190-00-522), (02-701-20-522) et (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-10-198) SYSTÈME DE SONNERIE DE RÉCRÉATION / ÉCOLE

CONSIDÉRANT que le système de sonnerie de récréation de l'école a été endommagé lors des méfaits sur le système électrique de l'école;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Communications RCL concernant le remplacement de la sonnerie;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la municipalité accepte l'offre de service de Communications RCL au montant de trois cent soixante-dix-sept dollars et dix cents (377.10\$) plus taxes;

Qu'une somme de 450.\$ soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-10-199) DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE / ACTIVITÉ ZOO MOBILE

CONSIDÉRANT que Madame Pauline Delude, coordonnatrice de la bibliothèque, désire organiser une activité avec le zoo mobile;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière au montant de cent vingt-cinq dollars (125.\$) pour réaliser cette activité;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU d'accepter la demande d'aide financière de la coordonnatrice de la bibliothèque;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à Madame Pauline Delude au montant de 125.\$, pris dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-10-200) MANDAT GÉNÉRAL AU CABINET MARTEL, BRASSARD, DOYON S.E.N.C.

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels pour l'année 2012 du cabinet Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c., Avocats, selon le principe d'un mandat général;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. au besoin pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 selon les termes de l'offre de services du 27 septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-10-201) ACHAT BOTTES DE PÊCHE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'acheter des bottes de pêche pour l'employé de voirie;

Proposé par : Jocelyn Verrier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU d'autoriser l'achat de bottes de pêche;

Qu'une somme de soixante-quinze dollars (75.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-320-00-641);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-10-202) TRANSFERTS DE COMPTES

CONSIDÉRANT que des virements de crédits doivent être effectués aux postes déficitaires au budget;

Proposé par: Roger Tessier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que conformément à la recommandation de la secrétaire-trésorière, le Conseil autorise les virements de crédits aux postes déficitaires au budget, soit les postes budgétaires suivants:

(02-130-00-341) 650.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-610-00-341)

(02-320-02-521) 301.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-00-649)

(02-702-90-632) 1215.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-355-00-443)

(02-702-91-522) 1380.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-330-00-443)

(02-702-91-522) 700.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-451-10-446.)

Adoptée à l'unanimité des conseillers

TRAVAUX ROUTE O'BRIEN / ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

La municipalité déclare avoir reçu un appel téléphonique de l'Ordre des ingénieurs du Québec à l'effet qu'un signalement d'un citoyen leur avait été donné concernant les travaux de réfection de la route O'Brien. Étant donné que la municipalité n'a pas mandaté d'ingénieur pour les travaux, elle devient en infraction à l'article 2a) de la Loi sur les ingénieurs.

Après analyse, la municipalité a pris la décision de poursuivre les travaux pour les raisons suivantes :

- Les soumissions étaient ouvertes et les prix sont donc connus.
- Les contrats sont signés avec les entrepreneurs.
- Il y a risque de poursuites judiciaires des entrepreneurs si la municipalité annule les contrats.

- Les délais pour mandater un ingénieur et pour l'élaboration des plans et des devis.
- Les délais pour recommencer le processus d'appel d'offre.
- Le recommencement des procédures mènerait trop tard à l'automne pour effectuer les travaux.
- Un laboratoire a été mandaté pour le contrôle qualitatif des travaux.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS / PLAINTÉ

La municipalité a reçu un avis écrit du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) à l'effet qu'il a reçu une plainte concernant un déversement d'huile à chauffage au garage municipal et l'enfouissement de réservoir d'huile à l'école.

Une inspection sera faite par le MDDEP et ensuite il fera ses recommandations à la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 3 octobre 2011

Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

- MRC de Drummond : Procès verbal du 7 septembre 2011
- RIGD Bas St-François : procès-verbaux du 22 août, 14 septembre et 21 septembre 2011
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faunes : Accusé de réception

(11-10-203) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par le conseiller Jocelyn Verrier et appuyée par le conseiller François Parenteau à 20:45 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière